

Point d'accueil numérique CAF



Point d'accueil numérique CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

En partenariat avec la CAF, la mairie de Roquettes met à la disposition des Roquettois, en mairie, un point numérique qui permet de répondre à la plupart de vos interrogations sur votre dossier d'allocataire : accès à votre compte personnel, demande de prestations en ligne, estimation des droits, suivi de vos demandes, impressions de vos attestations CAF...

Vous accédez gratuitement à ces informations grâce à :



- * un ordinateur en libre-service connecté directement sur caf.fr ;
- * un accès au www.caf.fr avec l'accompagnement d'une personne formée pour vous orienter, vous conseiller et vous aider dans vos démarches en ligne, si nécessaire.
- * **Il s'agit d'un agent de la mairie et non des services de la CAF.**

Ce point d'accueil est accessible aux heures d'ouverture des services de la mairie et repérable grâce à son logo.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- * du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h
- * le samedi matin de 9h à 12h (sauf en juillet et août)